



Paris, le 24 janvier 2019

Arnaud MALAISÉ
Régis METZGER
Francette POPINEAU
Co-Secrétaires généraux

A

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

La crise de recrutement s'est installée dans la durée depuis 2013, tous les concours ayant été marqués par des pertes. Celles-ci se chiffrent à 3 571 enseignants non recrutés par le biais du concours.

Le recours à des personnels contractuels pour pallier le manque de recrutements, s'il concerne près de la moitié des académies, est particulièrement inquiétant dans les académies de Créteil, Versailles et Guyane. En effet, ce nombre s'élevait respectivement à au moins 500, 515 et 450 agents au 1^{er} octobre 2018. Ce sont autant de personnels qui enseignent, aujourd'hui, sans formation.

L'année dernière, le concours supplémentaire de Créteil avait été étendu à l'académie de Versailles, ce qui avait permis de pallier, en partie, au déficit d'enseignants dans ces académies.

Or, à ce jour, aucune annonce concernant ce concours supplémentaire n'a été publiée pour la session 2019. Afin de répondre à l'urgence, le SNUipp-FSU vous demande donc de reconduire celui-ci, à hauteur des besoins sur les académies de Créteil et Versailles mais également de l'étendre à toutes les académies en situation difficile, notamment en Guyane.

Une réponse positive de votre part serait un signal fort mais ne pourrait être la réponse unique à la crise de recrutement que connaît notre métier. Cette crise a des causes multiples : dévalorisation et manque de reconnaissance du métier, conditions de travail difficiles, surtout en début de carrière, mobilité quasi impossible dans certains départements...

Cela nécessitera de poursuivre les échanges pour de véritables pré-recrutements et ce dès la première année de licence, pour une formation initiale longue et ambitieuse sans utilisation des étudiants comme moyens d'enseignement et une nette revalorisation salariale dès les premières années.

Dans l'attente de votre réponse à cette demande urgente d'un concours supplémentaire pour les académies déficitaires, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre profond attachement au service public d'éducation.

Pour le Co-secrétariat
Francette POPINEAU

